EMISSIONS DE CO2 ET CONSOMMATION DE CARBURANT DU VEHICULE 11902222

IVECO

Z05-3

LE REGLEMENT (UE) 2017/2400(1) S'APPLIQUE AU PRESENT VEHICULE

Pour assurer la transparence sur la consommation de carburant et sur les émissions de CO2, le véhicule est accompagné du dossier d'information du client, qui suit le modèle présenté dans les Parties II et III de l'Annexe IV du Règlement.
La consommation de carburant et les émissions de CO2 déclarées sont calculées dans des conditions standardisées et certifiées, conformément au Règlement :
• Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO2 sont calculées par un outil de simulation commun, VECTO, fourni par la Commission européenne.
• Le calcul VECTO est fait sur la base d'une série de paramètres d'entrée :
- Conditions standardisées de profil de mission et de charges utiles.
- Valeurs de composant mesurées selon des méthodes de certification (moteurs, boîtes de vitesse, essieux, pneumatiques, aérodynamiques et équipements auxiliaires) ou au moyen de valeurs standards le cas échéant.
- Aux fins du calcul, les carrosseries et remorques standards sont supposées.
• Seules les technologies certifiées, conformément au règlement UE 2017/2400, sont inclues dans le calcul Vecto et dans la déclaration de CO2
• Les émissions de CO2 déclarées représentent les émissions de CO2 « du réservoir à la roue ». Les émissions de CO2 sous l'angle de « la roue à la roue » ne sont pas prises en compte, comme les avantages des carburants non fossiles.
De nombreux facteurs, dont la topographie, les conditions météorologiques, les conditions de conduite et le comportement du conducteur, les charges utiles, les carrosseries et remorques effectives,... ont un impact sur les émissions de CO2 et la consommation de carburant réelles des clients.
En conséquence, aucune déclaration ni garantie n'est donnée quant à la représentativité des valeurs calculées par VECTO, par rapport à la performance du véhicule lors de l'application et de l'utilisation spécifiques.

(1) Règlement (UE) 2017/2400 de la Commission du 12 décembre 2017 portant application du règlement (CE) no 595/2009 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la détermination des émissions de CO2 et de la consommation de carburant des véhicules utilitaires lourds et modifiant la directive 2007/46/CE du Parlement européen et du Conseil ainsi que le règlement (UE) no 582/2011 de la Commission

1. Données relatives aux véhicule, composants, entités techniques distinctes et systèmes

1.1. Données relatives au véhicule:

1.1.1.	Numéro d'identification du véhicule (NIV):	WJMMG2AT60C456405
1.1.2.	Catégorie du véhicule:	N3
1.1.3.	Configuration des essieux:	4x2
1.1.4.	Poids total en charge max. (t):	20.0
1.1.5.	Groupe du véhicule:	5
1.1.6.	Nom et adresse du constructeur:	IVECO Magirus AG D 89070 Ulm
1.1.7.	Modèle:	S-Way NP
1.1.8.	Masse à vide réelle corrigée (kg):	8243
1.1.9.	Véhicule professionnel:	false
1.1.10.	Véhicule lourd zéro émission:	false
1.1.11.	Véhicule électrique hybride lourd:	false
1.1.12.	Véhicule bicarburant:	--
1.1.13.	Cabine avec couchette:	true

1.2. Données relatives aux composants, entités techniques distinctes et systèmes

1.2.1.	Puissance nominale du moteur (kW):	338
1.2.2.	Cylindrée (l):	12.9
1.2.3.	Type de carburant de référence du moteur:	NG PI
1.2.4.	Valeurs relatives à la boîte de vitesses:	Option 2
1.2.5.	Type de boîte de vitesses:	AMT
1.2.6.	Nombre de rapports:	12
1.2.7.	Ralentisseur:	true
1.2.8.	Rapport de pont:	3.700
1.2.9.	Coefficient moyen de résistance au roulement (CRR) de tous les pneumatiques:	0.0040
1.2.10.	Classe d'étiquetage en relation avec l'efficacité en carburant moyenne de tous les pneumatiques du véhicule à moteur selon règlement (CE) no 1222/2009:	A
1.2.11.	Arrêt-démarrage du moteur lors des arrêts du véhicule:	false
1.2.12.	Éco-roll sans arrêt-démarrage du moteur:	true
1.2.13.	Éco-roll avec arrêt-démarrage du moteur:	false
1.2.14.	Régulateur de vitesse prédictif:	true